

singulier usage, heureusement tombé en désuétude, et rendu d'ailleurs inutile par l'invention des dents osanores et les râteliers William Rogers.

— Astr. La *boule horaire* est attachée à un mât placé sur les édifices ou sur des tours. Elle peut glisser ou tomber jusqu'à mi-hauteur du mât, où elle est arrêtée dans sa descente par des bâtons en croix. Cinq minutes avant la chute, la *boule* est élevée jusqu'au sommet de la tige; lorsque le soleil se présente au méridien du lieu, une communication électrique, transmise de l'Observatoire, fait aussitôt descendre la *boule*. Un tel appareil ne peut évidemment servir que de chronomètre local et quotidien. Greenwich possède un appareil de ce genre, scrupuleusement consulté par les marins anglais. En France, les cadran solaires à lentilles et à canon ont le même usage que la *boule horaire*.

**BOULE** s. m. (bou-le — de *Boule*, n. pr.). Comm. Meuble sorti des ateliers de *Boule*: Les *Boules* se vendent à des prix exorbitants. On dit plus souvent *Meuble de Boule*.

— Par ext. Meuble incrusté d'écaïlle, d'or ou de cuivre, à l'imitation de ceux de *Boule*: Elle venait de s'asseoir devant une table et une écritoire de *Boule*, ornés de cisellures et d'incrustations en or. (Scribe.) La salle à manger était dans le genre dit *Louis XIV*, avec la pendule de *Boule*, les buffets de cuivre et d'écaïlle. (Balzac.) Une horloge de *Boule* étincelait au milieu d'un panneau, entre deux statues échappées à quelque démolition abbatiale. (Balzac.) Il plaça les lettres dans un coffre de *Boule*, et donna l'ordre à son fidèle Dominique de porter ce présent à cette nouvelle Ariane. (Rog. de Beauv.)

**BOULE** (André-Charles), célèbre ébéniste, né à Paris en 1642, mort en 1732. Il éleva l'ébénisterie à la hauteur d'un art, et acquit une grande réputation par ses meubles enrichis de bronzes, de mosaïques, d'ornements d'or, de cuivre, d'écaïlle, d'ivoire, etc., et qui sont fort recherchés aujourd'hui sous le nom de *meubles de Boule*. Par un heureux choix de différents bois de l'Inde et du Brésil, qu'il disposait avec une grande intelligence, et par l'emploi du cuivre et de l'ivoire, qu'il découpait en véritable artiste, il savait imiter sur ses meubles toutes les variétés d'animaux, de fleurs et de fruits; il parvint même à représenter des sujets d'histoire, des batailles, des chasses, des paysages, etc. *Louis XIV*, qui avait su apprécier son mérite, lui donna un logement au Louvre et le nomma graveur ordinaire des sceaux royaux (1672). Outre cette dernière qualification, *Boule* reçut, dans le brevet qui lui fut délivré, les titres de d'architecte, peintre, sculpteur en mosaïque, artiste ébéniste, ciseleur, marqueteur, inventeur de chiffres. Il réunissait, en effet, toutes ces qualités, qui lui permirent de porter à un haut degré de perfection artistique les meubles, pendules, écrans, armoires, écritoires, etc., qui sortaient de ses ateliers. Il travailla pour Versailles et pour les autres résidences royales, et reçut de nombreuses commandes de divers souverains étrangers.

**BOULE** (Gabriel), historien français, né à Marseille au xviii<sup>e</sup> siècle. Appartenant à la religion protestante, il exerça longtemps le ministère évangélique, puis embrassa le catholicisme, et fut nommé historiographe et conseiller du roi. Ses principaux écrits sont : *Essai de l'histoire générale des protestants* (Paris, 1646, in-8°); *Observations sur Nyons en Dauphiné* (1647).

**BOULÉ** s. m. (bou-lé — rad. *boule*). Techn. Certain degré de cuisson du sirop, dans les sucreries. « Petit *boulé*, Degré de cuisson qui se reconnaît lorsque, ayant plongé une écumoire dans la bassine et souflée à travers les trous, la matière se forme en petits globules sur la face opposée. » *Grand *boulé**, Degré de cuisson plus avancé, dans lequel, en agitant l'écumoire, après l'avoir plongée dans la bassine, les globules se détachent et s'envolent.

— Ornith. Nom vulgaire du pluvier à collier.

**BOULÉ, ÉE** (bou-lé) part. pass. du v. *Bouler*: Pain *boulé*. Les corolles vraiment monopétales sont seulement *boulées* sur les bords.

**BOULÉ** (Louis-Auguste-Désiré), auteur dramatique français, né le 1<sup>er</sup> septembre 1799, mort en 1865. Il collabora, à partir de 1830, avec MM. Chabot de Bouin, Cormon, Charles Desnoyers, Lajayette, Ch. Potier, Raimbault, à un assez grand nombre de drames appartenant au genre sombre, et dont quelques-uns ont joui, sur les différents théâtres des boulevards, d'une certaine vogue. Nous citerons entre autres : les *Vingt mille francs* (1832); le *Facteur* ou la *Justice des hommes* (1835); joué plus de cent fois à l'Ambigu-Comique; la *Tâche de sang* (1835); l'*Honneur de ma mère* (1837); *Denise et Paula* (1840); *Paul et Virginie* (1841); *Jeanne* (1844); les *Ruines de Vaudemont* (1845); les *Œuvres du démon* (1854). Il avait été secrétaire du théâtre des Variétés.

**BOULEAU** s. m. (bou-lo. — Le nom du bouleau, dans les langues romanes, dérive du mot latin *betula*, différemment modifié. L'italien, très-voisin de la forme latine, dit *bedello*; dans le dialecte de Crémone *beddot*; le catalan, *bedoly*; l'espagnol, *abedul*, avec un *a* prosthétique. La forme française, dont

nous avons à nous occuper plus particulièrement ici, présente une double dérivation; *bouleau* est un diminutif d'une forme primitive *boule*, qu'on retrouve du reste avec la même signification dans les patois de Picardie et de Champagne. C'est cette forme *boule* qui correspond directement au latin *betula*. Le *t* de *betula* étant tombé, il est resté *beula*, avec l'accent tonique sur l'*u* (prononcez ou); l'*e* n'a pas tardé à tomber devant cet *o* accentué, et l'*a* final s'est décoloré comme de coutume en *e* muet. Toute l'opération peut donc se représenter par cette formule d'équations successives : *Betula* = *beula* = *beula* = *boula* = *boule*. De *boule* on a formé, comme nous l'avons déjà dit, à l'aide de procédés propres à notre langue, le diminutif *bouleau*. Quelle est maintenant l'origine du mot *betula* ou *betulla* (les deux orthographes sont usitées)? Au premier coup d'œil, ce mot ne présente pas une physionomie latine; mais ce n'est qu'une simple présomption, et il nous faut des preuves plus positives pour nous prononcer sur sa nationalité. Plinius l'Ancien parle en ces termes, dans son *Histoire naturelle*, du bouleau, *arbor GALICA lentissima*: arbre très-flexible, originaire de la Gaule. Si donc les anciens regardaient, à tort ou à raison, le bouleau comme originaire de la Gaule, il est vraisemblable d'admettre que le nom même du bouleau a quelque rapport avec cette origine. Cette hypothèse est confirmée par l'examen des faits. Effectivement, les noms du bouleau dans les langues celtiques présentent avec le *betula* latin un remarquable accord. L'irlandais l'appelle *beth*, *beith*, le cymrique *bedu* et *bedwen*, le cornique *bedho*, l'armoricain *bezô*. Quelle est maintenant la racine commune à laquelle doivent être rapportés tous ces dérivés? Nous l'ignorons; on a bien essayé de rapprocher l'un des noms sanscrits du bouleau *pittala*, couleur de bile, jaune; mais ce rapprochement est extrêmement douteux, pour ne pas dire complètement controuvé. Il existe dans les langues indo-européennes un autre groupe de mots désignant le bouleau, et dont la connaissance présente quelques faits intéressants. L'allemand moderne *birke*, bouleau, se rapporte à cette souche, ainsi que l'ancien allemand *pircha*, l'anglo-saxon *beore* et *birce*, le scandinave *biork* et *birki*, le lithuanien *bėrzas*, le russe *bereza*, le polonais *brzoza*, etc. Ici le sanscrit nous fournit la clef de ce groupe étymologique dans le mot *bhurjya*, bouleau. De très-bonne heure, on avait saisi les analogies qui relient tous ces vocables, et Klaproth l'avait déjà signalée. M. Pictet, dans ses *Origines indo-européennes*, a complètement éclairci cette question. Voici l'explication qu'il donne de cette série de mots. L'étymologie de *bhurjya*, dit-il, est obscure en sanscrit, et c'est peut-être ici un des cas rares où les langues de l'Occident viennent expliquer un mot incompris dans l'antique idiome de l'Inde. Le nom germanique du bouleau *selio* évidemment à celui de l'écorce, en scandinave *bork*, en anglais *bark*, et ce dernier dérive d'une racine verbale qui signifie rompre, décliner, diviser, gothique *brikan*, anglo-saxon *brecan*, scandinave *braka*, ancien allemand *prechan*, etc. Ainsi l'on avait donc caractérisé le bouleau par son écorce. On s'explique parfaitement qu'on ait ainsi localisé l'idée du bouleau dans celle de ses parties qui offrait le plus d'utilité à l'industrie primitive des races anciennes, et encore aujourd'hui à celle des peuples non civilisés. Il suffit, pour s'en assurer, de lire ce que dit un lexicographe : « On fabrique un assez bon papier avec les diverses enveloppes de son écorce. Les Groënlandais, les Kamtchadales, etc., couvrent leurs cabanes avec cette écorce, s'en nourrissent quand elle est nouvelle, s'en font des chaussures quand elle est vieille, et elle possède encore des vertus essentiellement fébrifuges. De l'écorce du *bouleau* à canot ou de *Virginie*, qui est presque incorruptible, on fait de grands canots ou pirogues, qui durent fort longtemps. Quoi d'étonnant qu'un pareil arbre ait été désigné à l'origine par le nom pittoresque et exact en même temps d'*arbre à écorce*? ». Bot. Genre d'arbres, type de la famille des bétulinées, comprenant une quarantaine d'espèces, qui croissent dans les régions septentrionales ou montagneuses des deux continents : Le *BOULEAU* laisse flotter son feuillage dans les airs, comme une longue chevelure. (Chateaub.) Le *BOULEAU* allonge sa taille serrée dans un étui de satin blanc. (G. Sand.)

Dans les prés les fleurs sont écloses,  
Sur le bouleau chante un pinson.

EM. RICHEBOURG.

— Encycl. Le genre *bouleau*, qui, avec le genre *aune*, constitue la famille des bétulinées, renferme une quarantaine d'espèces répandues en Europe, dans l'Asie boréale et centrale, et surtout dans l'Amérique du nord. Ce sont des arbres ou des arbrisseaux qui se distinguent par les caractères suivants : fleurs monoïques, les mâles en chatons grêles, allongés, pendants, étamines au nombre de six à douze; chatons femelles oblongs, compactes, nucule monosperme, surmontée de deux styles persistants. Le *bouleau* se plaît dans les contrées hyperboréennes; on le trouve encore à l'état d'arbre en Norvège, vers le 71<sup>e</sup> degré de latitude, et en Russie, vers le 69<sup>e</sup>. Cependant, plus il s'avance vers le nord, au delà de cette limite, moins il s'é-

lève; il devient noueux, rabougri, ses feuilles sont très-petites; enfin, vers le 72<sup>e</sup> degré, il cesse de croître. Dans le sud de l'Europe, on ne le rencontre guère en deçà du 47<sup>e</sup> degré. Sur les montagnes, il s'arrête à l'état nain, à peu de distance des neiges perpétuelles.

Parmi les espèces du *bouleau*, on remarque surtout le *bouleau* blanc. C'est un arbre dont la hauteur moyenne varie, suivant les climats, entre 15 et 20 mètres. L'écorce présente trois aspects différents : à trois ou quatre ans, elle est brune et lisse; peu de temps après, elle devient blanche; enfin, vers l'âge de vingt ans, elle prend une teinte noirâtre et se crevasse, surtout au pied de l'arbre, où il se produit des gerçures de plus en plus prononcées.

Les feuilles du *bouleau* se distinguent par leur petitesse et leur légèreté; elles donnent peu de couvert au sol, et se décomposent rapidement. Elles ont un goût amer, qui déplaît aux bestiaux et au gibier; cependant, lorsqu'elles sont sèches, les moutons les mangent avec plaisir à l'étable, et les chèvres même ne les rejettent pas. Les racines du *bouleau* sont peu développées. Coupées une première fois à fleur de terre, elles donnent de nombreux rejets; mais le nombre de ces rejets diminue sensiblement à la seconde coupe, et, à la troisième, il n'en reste presque plus. Les fleurs paraissent en même temps que les feuilles; elles produisent des fruits qui sont renfermés dans de petits cônes pendants et recouverts d'une écaïlle, à laquelle ils adhèrent assez fortement. On récolte la graine en cueillant les chatons à la main, ou en coupant les rameaux garnis de cônes quelques jours avant l'époque présumée de la dissémination.

Le *bouleau* aime les terrains frais et sablo-argileux; il réussit moins bien dans les sols compactes; les terres calcaires, humides ou marécageuses lui sont particulièrement contraires. Il végète bien au milieu des bruyères et sur les fonds les moins fertiles, surtout dans les contrées boréales. En Russie, il forme souvent à lui seul d'immenses forêts, qui présentent toutes les apparences d'une belle et luxuriante végétation. En France, et généralement dans les climats tempérés, il ne vient bien que mélangé avec d'autres essences, et tous les essais qui ont été faits pour l'élever seul n'ont donné que de mauvais résultats.

Le bois de *bouleau* est blanc, nuancé de rouge. Il se polit aisément, mais résiste peu aux variations atmosphériques; aussi ne l'emploie-t-on que bien rarement dans les constructions. « On peut présumer, dit M. A. Frézyard, qu'il n'en sera pas toujours ainsi; car on a reconnu que le *bouleau* s'injectait aussi bien que le peuplier avec le sulfate de cuivre. Il est utilisé par les menuisiers, les charbons, les tourneurs et les ébénistes, qui tirent parti du bois *madré* de sa souche et des broussins de sa tige. Lorsque le *bouleau* a les dimensions voulues, on en fait des sabots, et, dans quelques contrées, cette industrie a une certaine importance. C'est un des meilleurs bois de chauffage; il donne une flamme claire et très-égale; on le recherche surtout pour les fours et les usines. Le charbon qu'on en obtient est aussi très-estimé pour la fabrication des poudres. Les habitants des contrées froides utilisent le bois de *bouleau* pour construire leurs cabanes, et creusent dans le tronc des vieux sujets des canots d'une seule pièce. Dans ces régions désolées, où il acquiert plus de dureté et de solidité que sous nos climats, il remplace pour beaucoup d'usages le chêne et le hêtre.

L'écorce du *bouleau* est employée dans le Nord pour le tannage. On en retire, par la distillation, un goudron qui donne au cuir de Russie sa qualité supérieure et son odeur caractéristique. Quelquefois elle sert à l'alimentation de l'homme lui-même. La sève est excessivement abondante et très-sucrée; on en fait une boisson fermentée et un sirop qui remplace le sucre dans les usages domestiques. Cette sève est agréable à boire et passe pour être vulnérinaire, détersive, bonne contre la gale, le scorbut, la pierre, les coliques néphrétiques. Elle sert de plus à enlever les taches qui affectent le derme du visage et à imiter le vin de Champagne. Les Finlandais emploient les feuilles en guise de thé. Les Russes et les Suédois les font infuser, encore vertes, dans une liqueur spiritueuse, et regardent cette infusion comme un remède sûr dans les cas de rhumatismes chroniques. Chez ces mêmes peuples, les feuilles de *bouleau* sont aussi utilisées pour la nourriture des troupeaux et des volailles. Enfin, elles fournissent à la teinture des laines une belle couleur jaune. D'après Haller, on retire des chatons une cire analogue à celle que distillent les baies du *myrica*.

Le *bouleau* se multiplie rarement par voie de semis; presque toujours on le reproduit par voie de plantation. Si l'on voulait se servir de la première de ces méthodes, on aurait soin de répandre la graine en automne, parce qu'elle se conserve difficilement. Il faut se garder de l'enterrer trop profondément ou d'ameublir le sol outre mesure. Les plantations se font avec de jeunes arbres de trois à cinq ans, que l'on trouve abondamment dans les forêts. On les incise à environ 10 centimètres du collet de la racine. La préparation du sol et la mise du plant en terre n'exigent

que peu de soins. On se contente le plus souvent d'arracher les genêts, les bruyères et les ronces qui couvrent l'espace où l'on veut créer la *boulaie*; un homme armé d'une bêche soulève ensuite la terre de distance en distance, et une femme ou un enfant glisse le plant sous la terre soulevée, que l'on presse seulement avec le pied. Dans nos contrées, on traite généralement le *bouleau* en taillis, que l'on exploite tous les douze ou quinze ans. Il n'y a point de profit à attendre davantage, car, au delà de cette limite, le *bouleau* croît très-lentement.

L'espèce qui nous a occupés jusqu'ici présente deux variétés d'ornement : le *bouleau pleureur* et le *bouleau à feuilles panachées*. Parmi les autres espèces, nous citerons : 1<sup>o</sup> le *bouleau merisier*, plus élevé que le *bouleau* blanc, et dont les feuilles ressemblent à celles du cerisier sauvage. L'écorce et les bourgeons ont un goût d'amande assez prononcé. Le bois, assez dur, d'une odeur agréable, est employé, en Amérique, pour l'ébénisterie; 2<sup>o</sup> le *bouleau noir* à canot ou à papier, indigène dans l'Amérique du Nord comme le précédent. Cette espèce atteint quelquefois plus de 30 mètres de haut. Elle fournit un bois dur, compacte et une écorce très-solide, qui peut être utilisée dans la fabrication du papier, et aussi pour construire des pirogues remarquables par leur longue durée et leur extrême légèreté; 3<sup>o</sup> le *bouleau nain*, arbrisseau de trois pieds au plus, que l'on trouve sur les montagnes et dans les régions les plus septentrionales de l'Europe; 4<sup>o</sup> le *bouleau rouge*, qui s'élève jusqu'à 20 mètres et qui croît en abondance dans les parties méridionales des États-Unis; 5<sup>o</sup> le *bouleau pubescent*, dont les jeunes pousses sont recouvertes d'une matière séreuse; 6<sup>o</sup> le *bouleau jaune*, dont l'écorce est employée pour le tannage.

**BOULEDOGUE** s. m. (bou-le-do-ghe — de *bull-dog*, même sens, formé de *bull*, taureau, et *dog*, chien, chien à garder, à dompter les taureaux). Variété de *dogue* plus petite et plus féroce que le grand *dogue*: La nature a mis antipathie morale et physique entre le chien et le chat, entre le *BOULEDOGUE* et la tigrisse. (Toussnel.) Les *BOULEDOGUES* ont les incisives usées, et quelquefois perdues, à trois ou quatre ans. (Lecoq.) L'ours privé qu'on lâche sur le *BOULEDOGUE* ne mange pas sa victime; il l'étranglera pour plaire aux spectateurs. (E. Sue.) Les combats de chameaux sont beaucoup plus féroces que ceux de taureaux, de bétiers, de *BOULEDOGUES* ou de coqs. (G. Sand.)

— Par anal. Homme brutal, qui a la féroce d'un *BOULEDOGUE*: C'est un *BOULEDOGUE*. **BOULE D'OR** s. f. Bot. Nom d'une des deux espèces de troile, plante de la famille des renonculacées.

**BOULÉE** s. f. (bou-lé — rad. *boule*). Techn. Résidu de suif, qu'on recueille sur le fond d'une poêle et qu'on roule ordinairement en *boule*. Ratisserie des caques de harengs.

— En Bourgogne, Raisins attachés en *boule*, et destinés à être offerts en présent.

**BOULÉE**. V. *BOULÉE*.

**BOULEJON** s. m. (bou-le-jon). Pêch. Filet à prendre des sardines, employé par les pêcheurs de Cète.

**BOULEMENT** s. m. (bou-le-man — rad. *boule*). Mouvement d'une *boule* qui roule. Vieux mot.

**BOULEN, BOULEN** ou **BOLEYN** (Anne de), reine d'Angleterre, née en 1500, morte en 1536, était fille de Jeanne Clinton et de Thomas de Boulen, simple chevalier d'abord, plus tard trésorier du cabinet. Il est, parmi les modernes, peu de noms historiques qui aient donné lieu à des discussions plus passionnées et plus mêlées d'incertitudes que celui d'Anne de Boulen. On ne sait pas au juste en quel temps naquit, en quel temps sortit d'Angleterre et y retourna cette femme, qui parvint, d'une manière si éclatante à la royauté. La même incertitude règne au sujet de la moralité de cette demoiselle d'honneur. Quelques-uns, et Bayle est du nombre, affirment que les langues les moins bienveillantes pourraient dire d'elle tout le mal possible, sans crainte d'arriver jamais jusqu'à la calomnie; d'autres poussent la confiance jusqu'à prétendre qu'Anne, à la cour de France, comme à la cour d'Angleterre, fut un ange de vertu; mais ce dernier point sera suffisamment éclairci par l'histoire de sa vie.

Lorsque la princesse Marie, fille de Henri VII, épousa, à l'âge de seize ans, le vieux roi Louis XII, elle emmena avec elle en France plusieurs jeunes filles de son âge; de ce nombre était Anne de Boulen, alors âgée de quinze ans. On sait quelles folies le vieux roi fit pour sa jeune épouse; le château de Blois, qu'il venait de construire, retentissait jour et nuit du bruit des fêtes. Le roi en mourut. C'est durant cette courte période de plaisirs et d'ivresse qu'Anne s'initia à la galanterie et aux intrigues des cours.

Elle revint à Londres en 1525 ou 1527. Elle était alors dans tout l'éclat de la beauté et de la première jeunesse, et elle avait, pour faire valoir cette beauté, appris en France, nous venons de le dire, le grand art de la coquetterie. De plus elle avait acquis, à la cour de Blois, une science politique précoce.

Ce fut à la campagne, au milieu d'une fête, que Henri VIII rencontra pour la première fois la fille d'honneur de Marie. Le roi aimait